

PAYS DE LA LOIRE

Information de la mission régionale d'autorité environnementale des Pays de la Loire sur l'élaboration du plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de Cholet Agglomération (49)

N° PDL 004905 / A PP

La MRAe des Pays de la Loire ne peut pas étudier, dans le délai de trois mois imparti, faute de moyens suffisants, le dossier mentionné ci-dessus et reçu le 2 juin 2025. Elle ne produira donc pas d'avis à l'échéance.

La présente information sera :

- notifiée à la personne publique responsable ;
- jointe au dossier soumis à enquête publique ou autre procédure de participation ;
- mise en ligne sur le site internet de la MRAe (www.mrae.developpement-durable.gouv.fr).

Fait à Rennes, le 22 août 2025 Pour la MRAe Pays de la Loire, le président

Signé

Daniel FAUVRE